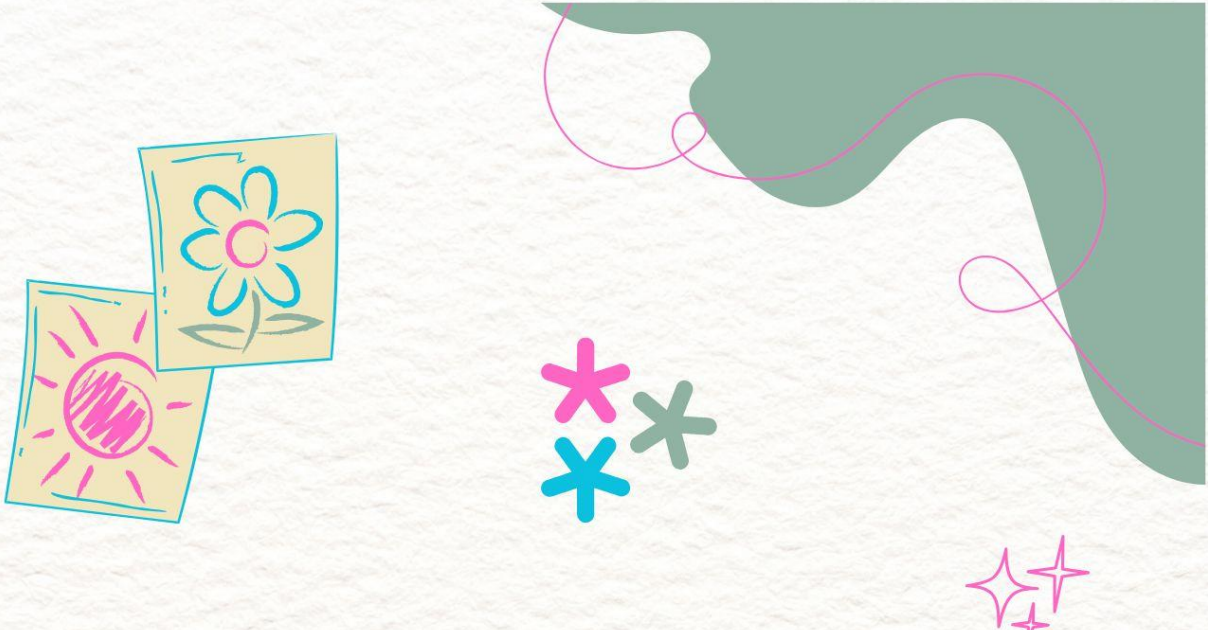
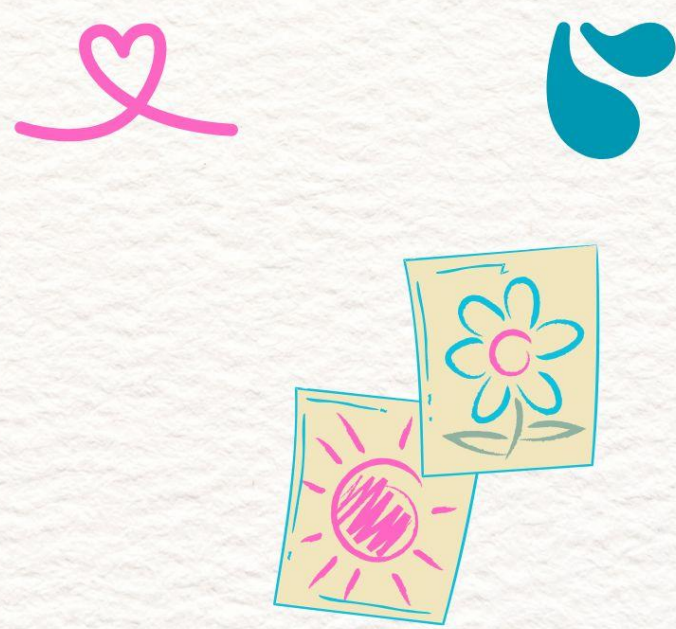




 ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

projet d'accueil



1. A propos de nous

L'accueil extrascolaire communal, agréé par l'ONE, est ouvert à tous les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans sans distinction d'école, de sexe, culture, religion et nationalité, **non accompagnés de leurs parents**. L'accueil d'enfants à besoins spécifiques est possible sous certaines conditions.

Placé sous la responsabilité de l'Echevinat de l'Accueil Extrascolaire, il est coordonné par le Département Jeunesse du Service Affaires Sociales et intergénérationnelles de l'Administration communale de Braine-l'Alleud.

Contact :

 02/854.02.70

 enfance@braine-lalleud.be

2. Cadre légal et qualité

Notre accueil est organisé :

- Dans le cadre du **décret du 3 juillet 2003** relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre (ATL) et au soutien de l'accueil extrascolaire, ainsi que ses arrêtés d'application ;
- Conformément à l'**arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003** fixant le **Code de qualité de l'accueil**.

Ce cadre garantit des exigences en matière de sécurité, de qualité pédagogique, d'encadrement et de respect des enfants et des familles.

3. Notre vision de l'Accueil Temps Libre

L'accueil temps libre est **bien plus qu'une garde**, c'est :

- Un **temps de vie** où l'enfant peut expérimenter, explorer, jouer... ou simplement souffler, se reposer dans un cadre réfléchi, pensé à cette fin, où l'enfant est accompagné par des professionnels ;
- Un **espace éducatif non formel** qui favorise l'expression de soi, la découverte des autres et l'ouverture au monde ;
- Un lieu où l'enfant peut **se poser, ressentir, organiser sa pensée, exprimer ses émotions**, grandir et gagner en autonomie ;
- Un soutien concret permettant aux familles de **concilier vie professionnelle et vie familiale**.

4. Informations pratiques

4.1 Lieux principaux d'accueil

Lieu	Adresse	Public	Numéro utile
Ecole communale Le Grand Frêne	Rue du Cimetière, 51 1421 Braine-l'Alleud	Maternelles Primaires	0470/23.25.91 0470/23.27.75
Ecole communale Le Pré Vert	Rue René Francq, 7 1428 Braine-l'Alleud	Maternelles Primaires	0470/23.23.10 0470/90.14.74
Dépendances du Cheneau	Av. Alphonse Allard, 210 1420 Braine-l'Alleud	Maternelles Primaires	0492/18.11.94 0492/18.11.94

En cas d'avis de tempête, les enfants de l'accueil extrascolaire des dépendances du Cheneau sont déplacés vers l'école Sainte-Bernadette (réfectoire + classe maternelle + cour).

Madame Virginie BRASSINNE, responsable de projet AES, Département Jeunesse :

☎ 0475/21.25.47

☎ 02/854.02.75

✉ enfance@braine-lalleud.be

Vous pouvez la contacter pour toute question générale ou inscription particulière (enfants extérieurs, à besoins spécifiques...).

4.2 Horaires

Lieu	Public	Horaire		
		Matin	Soir	Mercredi après-midi
Le Grand Frêne (Ecole communale)	Maternelles	6h45-8h30	15h25-18h15	11h55-18h15
	Primaires	6h45-8h30	15h15-18h15	11h55-18h15
Le Pré Vert (Ecole communale)	Maternelles	6h45-8h30	15h15-18h15	11h25-18h15
	Primaires	6h45-8h30	15h25-18h15	12h05-18h15
Dépendances du Cheneau	Maternelles	/	/	12h00-18h15
	Primaires	/	/	12h00-18h15

5. Projet d'accueil – principes communs

Notre projet pédagogique constitue un **socle commun** à l'ensemble des lieux d'accueil. Il est mis en œuvre par des équipes formées, accompagnées et régulièrement réunies.

5.1 Objectifs globaux

Nous voulons offrir à chaque enfant :

- Un **accueil de qualité**, structurant, bienveillant et participatif ;
- Un **environnement sécurisé** : locaux, sorties, encadrement, matériel, procédures ;
- Une **hygiène de vie rigoureuse**, adaptée aux âges et aux besoins individuels ;
- Des **possibilités de choix** : activités, ateliers, rythmes, participation ou temps calme ;
- Un **climat relationnel positif** : écoute, respect, reconnaissance des émotions ;
- Une **éducation à la vie en groupe** : règles partagées, solidarité, autonomie, coopération, respect des différences ;
- Du **plaisir** : jouer, profiter du temps libre, ne rien faire si on en a besoin.

Notre fil rouge : « **Je me respecte, je respecte les autres et je respecte le matériel.** »

5.1.1 Accueil de qualité en pratique

Pour ce faire, l'accent est mis sur différents points :

- Équipes formées disposant des compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants ;
- Règles de vie construites, édictées par le groupe **enfants** / accueillant·e·s, via plusieurs supports (panneaux, pictogrammes) et/ou expliquées oralement ;
- Dialogues réguliers avec les parents en début et/ou fin de journée : rituels d'arrivée et de départ, informations quotidiennes, écoute des besoins familiaux ;
- Prise en compte de **l'enfant dans sa globalité** : parole, expression, rythme, différences, moments individuels, droit à ne rien faire ;
- Encouragement à l'expression des émotions, des préférences et des besoins ;
- Possibilité pour l'enfant de **choisir de participer ou non** à une activité (dans les limites du cadre collectif).

5.1.2 Sécurité

La sécurité est assurée comme suit :

- Locaux sécurisés : fermetures adaptées (mollette papillon, badge...), éclairage, chauffage, aération, nettoyage quotidien ;
- Espaces extérieurs clôturés lorsque nécessaire (badge ou clés) ;
- **Smartphone** dans chaque lieu pour les appels et l'encodage des présences. Nous disposons, pour l'ensemble des lieux, de 14 smartphones dont 9 uniquement pour l'encodage ;

- **Pharmacie et carnet de soins** disponibles dans tous nos milieux d'accueil pour les premiers secours ;
- Procédures d'évacuation et plans de repli (ex. : en cas d'avis de tempête au Cheneau, déplacement vers l'école Sainte-Bernadette).

5.1.3 Hygiène de vie

Les règles d'hygiène sont adaptées à l'âge des enfants et visent leur bien-être quotidien :

- Nettoyage systématique des tables **avant et après chaque repas** (y compris collations) ;
- Lavage des mains **avant et après** : repas, collations, bricolages, toilettes, jeux extérieurs ;
- Accompagnement des enfants, (les plus jeunes), aux toilettes ; assistance si nécessaire ;
- Change des enfants n'ayant pas encore acquis la propreté ;
- Invitation régulière à aller aux toilettes, **sans se substituer** au rôle éducatif des parents ;
- **Sieste pour les plus jeunes** lorsqu'elle est nécessaire selon le besoin de l'enfant (également lors des journées pédagogiques scolaires encadrées par l'AES) ;
- Collations et/ou repas au rythme de l'enfant, dans une bonne ambiance, à table ou à l'extérieur en induisant le tri des déchets.

5.2 Un + : synergies avec l'école

Lorsque l'accueil se déroule **au sein d'écoles communales**, les enfants peuvent, moyennant inscription parentale :

- Participer aux **activités parascolaires** (sport, arts, ateliers thématiques...) organisées par différents partenaires ou l'Académie de musique ;
- Rejoindre l'**étude dirigée / école de devoirs** organisées par les enseignants ou partenaires ;
- Bénéficier d'un encadrement pour le transfert entre les lieux d'activités et l'AES par les partenaires ou l'Académie lorsque cela est prévu. Selon les circonstances, les accueillant-e-s peuvent aussi prêter main forte.

5.3 Moyens matériels & aménagements

Nous veillons à offrir des espaces identifiables et chaleureux :

- **Locaux permanents** pensés avec les enfants : coins lecture, calme, jeux symboliques, bricolage, espace doux...
- Repères visuels (pictogrammes, affichages) facilitant l'autonomie ;
- Matériel varié : jeux de société, constructions (Kapla, Lego...), matériel sportif, psychomotricité, tapis de yoga, baffle Bluetooth, matériel d'expression émotionnelle, matériel de cuisine/goûters, prêts de la ludothèque et bibliothèque, ...

- Locaux partagés avec l'école : **constance du lieu** pour aider les repères et, selon les enseignants, partage de matériel possible.

5.4 Encadrement & formation des équipes

- Les accueillant·e·s engagé·e·s par la Commune respectent un **devoir de réserve et de confidentialité** vis-à-vis des données partagées par les parents ;
- Le groupe : 18 enfants/accueillant·e (nombre incitatif selon le décret de l'ATL, adaptable selon contexte) ;
- Les accueillant·e·s s'inscrivent dans une démarche professionnelle :
 - **Formation initiale** à l'engagement **ou formation de base de min. 100 h** (dispensées aux accueillant·e·s par un organisme agréé par l'ONE) **dans les 3 ans** suivant l'entrée en fonction (conformément au décret ATL) ;
 - **Formation continuée : min. 50 h / 3 ans** (décret ATL). Choix appuyés dans le catalogue de formation 3-12 ans de l'ONE + en fonction des besoins de terrain ;
 - **Réunions mensuelles de concertation** avec la responsable de projet (partage de pratiques, réglementation, sécurité, projets, animations, points d'amélioration, besoins de formation, ...)
- **La responsable de projet d'accueil** (Département Jeunesse) :
 - Présence régulière sur site (matin/soir ; min. 1x/sem./lieu) ;
 - Interface entre familles, équipes, directions d'école, services communaux ;
- **La coordinatrice ATL** également disponible en cas de nécessité.

6. Accueil au quotidien – repères communs

Bien que chaque site conserve ses spécificités, l'organisation quotidienne suit une trame similaire.

6.1 Accueil du matin

- **Arrivée progressive** dans les locaux d'accueil ;
- Possibilité de **prendre son petit déjeuner** (sans vaisselle) sur place (prévu par les parents) jusqu'à 7h45 ;
- Temps **d'accueil individualisé**, gestion du temps de séparation et du « au revoir » (particulièrement pour les plus petits) ;
- **Activités calmes** : dessin, puzzles, jeux de société, lecture, repos, ... ou temps libre ;
- **Vers 8h** : rangement, passage aux toilettes, manteaux ; sortie à l'extérieur pour prendre un bon bol d'air avant la classe.

6.2 Accueil du soir (selon site)

- Regroupement des enfants à la sortie des classes (cours, récréation ou locaux désignés) ;
- Collation dans un cadre détendu ;
- Large choix d'occupations : jeux extérieurs (foot, basket, badminton, cordes à sauter, ...), constructions, jeux symboliques, bricolages, jeux libres ;

- **Devoirs / leçons** : espace calme disponible à l'intérieur ou à l'extérieur ; accompagnement non scolaire (soutien, encouragement, aide) sans obligation de terminer ;
- Transfert vers les activités parascolaires / musique / étude dirigée / école de devoirs, selon inscriptions parentales.

6.3 Accueil du mercredi après-midi (selon site)

- **Repas** : tartines ou repas chaud selon inscriptions et site ; organisation par âge et niveau des études ;
- **Sieste pour les plus jeunes** dont les parents en font la demande ;
- **Activités plus longues ou thématiques** : bricolages saisonniers, activités culinaires (crêpes, gaufres...), jeux coopératifs, sports, jeux de société, animations diverses par des partenaires extérieurs ;
- Temps de **collation** prévu dans l'après-midi ;
- Participation à **un projet intergénérationnel** (ex. créations offertes aux seniors isolés pour les fêtes de fin d'année ; goûter annuel enfants/seniors en juin, ...).



7. Inscriptions

7.1 Procédure standard

Les parents sont invités à **compléter en ligne, dès que possible, le formulaire d'inscription** disponible sur le site communal : <https://formulaires-e-guichet.braine-lalleud.be/accueil-extrascolaire-garderie-etou-repas-chaud-et-piscine-primaire/>

Ces renseignements sont indispensables. C'est par ce biais que les accueillant.e.s auront accès aux coordonnées des parents en cas de soucis, mais également aux informations d'ordre médical (allergies, vaccinations, ...) et aux éventuelles autorisations.

7.2 Procédure particulière

Les parents d'enfants inscrits dans un autre établissement scolaire (voir point 7.1) ainsi que ceux d'enfants à besoins spécifiques (allergies lourdes, handicap, besoins médicaux, ...) sont invités à contacter la responsable de projet AES afin d'évaluer la faisabilité de leur demande et des éventuels aménagements raisonnables requis.

Certaines demandes pourraient faire l'objet d'une décision du Collège communal.



8. Spécificités par site

8.1 Le Cheneau (*avenue Alphonse Allard 210, 1420 Braine-l'Alleud*)



(**)

Public : ce lieu d'accueil s'adresse à tout parent désireux de voir son enfant fréquenter un milieu d'accueil le mercredi après-midi. Les enfants de l'école Sainte-Bernadette (maternelles & primaires) s'y rendent à pied encadrés par du personnel de l'école.

Encadrement : 3 accueillant·e·s

Cadre :

- grand espace vert (parc communal)
- cour clôturée
- préau
- accès à la plaine de jeux - Agora
- locaux modulables (portes coulissantes)
- cuisine
- local sieste pour les petits
- sanitaires adaptés
- local pharmacie

Accueil type (mercredi)

12h00-13h00 – Vu la spécificité de ce milieu d'accueil, les arrivées peuvent être échelonnées ; les enfants de Sainte-Bernadette qui n'ont pas terminé leur repas peuvent le poursuivre à leur arrivée ; « prise de possession des locaux » ; présentation du personnel, des locaux et rappel des règles et repères (affichages + pictogrammes + horloge activités).

13h00-14h30 – Sieste pour les maternelles selon les besoins (matériel personnel rangé individuellement) / activités extérieures ou ateliers (pour les maternelles qui ne font pas la sieste et les primaires).



14h30-15h30 – Ateliers tournants : bricolages saisonniers, activités culinaires, jeux coopératifs, sports légers, ... Les activités extérieures sont privilégiées ; les devoirs sont possibles.

15h30– Collation commune à l'intérieur ou à l'extérieur.

16h00-17h45 – Jeux libres encadrés + départs de l'accueil ; échanges individuels avec les parents.

18h15 – Fermeture.



8.2 Le Grand Frêne (rue du Cimetière 51, 1421 Braine-l'Alleud)



Public : les enfants de maternelle & primaire de l'école. Le mercredi après-midi, l'accueil est également accessible aux enfants d'autres écoles sur demande.

Encadrement : 4 accueillant·e·s pour les maternelles et 5 accueillant·e·s pour les primaires.

Cadre :

- 4 classes maternelles (avec WC & rangements)
- 4 classes primaires
- Réfectoire (+ cuisine si besoin)
- Espace nature
- Toilettes enfants
- 3 cours + préaux + 1 patio

Accueil type

Matin

- Accueil différencié par niveaux (accueil/M1 – M2 – M3 ; primaires par cycles) ;
- Rituels d'arrivée individualisés ; soutien aux séparations difficiles ;
- Petits déjeuners jusqu'à 7h45 possibles, activités calmes, jeux, dessins ;
- 8h-8h10 : rangement, passage aux toilettes, manteaux ; sortie à l'extérieur pour prendre un bol d'air avant la classe ;
- 8h30 début des cours.

Soir

- Début de l'AES dès 15h15 (école primaire) / 15h25 (école maternelle) ;
- Tous les enfants se défoulent durant 15-20 minutes dans la cour ;
- Collation en classe ou à l'extérieur selon la météo ou l'organisation du jour ;
- Activités extérieures largement favorisées ;
- Les enfants peuvent participer aux parascolaires, musique (Académie), étude dirigée et école de devoirs (sur inscription) et ensuite y revenir ;
- Regroupement (±17h30) selon effectifs restants.

Mercredi

- 11h55 : début de l'AES ;
- Repas (pique-nique / chaud selon inscription) pris en classes pour les maternelles et au réfectoire pour les primaires ;
- Sieste pour les enfants d'accueil/M1 qui le souhaitent ;
- Activités par âge. Ateliers tournants : bricolages saisonniers, activités culinaires, jeux coopératifs, sports légers, ... Les activités extérieures sont privilégiées ;
- Collation ;
- Regroupement des enfants avant 18h15.



8.3 Le Pré Vert (rue René Francq 7, 1428 Braine-l'Alleud)



Public : Les enfants de l'école maternelle de Saint-Léon (dans la même rue) & de l'école primaire communale Pré Vert.

Encadrement : 5 accueillant-e-s pour les maternelles et 4 accueillant-e-s pour les primaires

Cadre maternelle ; locaux situés dans l'ancienne conciergerie :

- 2 locaux au rez-de-chaussée
- local sieste
- 2 locaux au 1^{er} étage
- toilettes adaptées
- 2 jardins clôturés

Cadre primaire :

- 2 classes partagées (P1-P2)
- réfectoire (P3-P6)
- grand couloir polyvalent
- sanitaires extérieurs
- cour (possibilité salle de gymnastique).

Accueil type en maternelle

Matin (6h45-8h30)

- Accueil personnalisé (doudou, rituel à la fenêtre, soutien aux séparations difficiles etc.) ;
- Possibilité de prendre son petit déjeuner jusqu'à 7h45 ;
- 8h-8h10 : rangement, passage aux toilettes, manteaux, cartables. Trajet encadré vers l'école en rang 2 par 2 (1 enfant plus âgé donne la main à 1 plus jeune) par la voirie ou le « chemin des vaches ». En fonction du nombre d'enfants présents, des chariots sont à disposition pour faciliter le transport des sacs ;
- Vers 8h25 : arrivée dans la cour de l'école et transmission des informations aux enseignants.

Soir (15h15 -18h15)

- Regroupement dans la cour de l'école Saint-Léon de 15h15-15h40 ;
- Vers 15h40 : préparation du rang 2 par 2 (1 grand et 1 petit) et trajet par la voirie ou « le chemin des vaches ». En fonction du nombre d'enfants présents, des chariots sont à disposition pour faciliter le transport des sacs ;
- Collation dans les locaux (accueil/M1 au rez-de-chaussée ; M2-M3 au 1^{er} étage) ou dans le jardin (pique-nique) selon la météo et/ou l'organisation du jour ;
- Ateliers par zone (lecture, bébés, dînette, voitures, magasin, jeux de société, lego, ...). Un système de « colliers d'activités » est mis en place avec un « timer » (nombre de colliers égal au nombre de places disponibles/atelier) afin de permettre à chacun d'aller partout ; forte circulation dans les parascolaires/musique (Académie) ;
- Système de « colliers » pour gérer l'occupation des toilettes et éviter les « embouteillages » ;
- Tri des déchets avec bacs illustrés ; participation des enfants au nettoyage des tables ;
- Regroupement des enfants (± 17h30) selon effectifs restants.

Mercredi (11h25-18h15)

- 11h25-11h45 : regroupement dans la cour de l'école Saint-Léon ;
- Vers 11h45, préparation du rang 2 par 2 (1 enfant plus âgé donne la main à 1 plus jeune) et trajet par la voirie ou le « chemin des vaches ». En fonction du nombre d'enfants présents, des chariots sont à disposition pour faciliter le transport des sacs ;
- Repas commun en nos locaux, tri des déchets ;
- Sieste pour les enfants d'accueil/M1 dans le local prévu à cet effet ;
- Activités par âge. Ateliers tournants : bricolages saisonniers, cuisine, jeux coopératifs, sports légers, activités extérieures privilégiées ;
- Grand va-et-vient avec les parascolaires à partir de 11h30 (certains enfants y mangent leur repas), musique (Académie) ;
- Collation vers 15h30 dans les locaux ou au jardin ;
- Regroupement des enfants progressif vers 17h.



Accueil type en primaire

Matin (6h45-8h30)

- Accueil des P1-P2 en classe et des P3-P6 au réfectoire ;
- Possibilité de prendre son petit déjeuner jusqu'à 7h45, activités calmes, jeux, dessins ;
- Vers 8h10 : rangement, manteaux, cartables, les accueillant·e-s accompagnent les enfants dans la cour.

Soir (15h15 -18h15)

- Entre ± 15h15-15h35 : regroupement dans le grand hall, répartitions des enfants vers l'étude dirigée, la musique (Académie), les parascolaires, les clubs sportifs. Grand va-et-vient géré par l'équipe ;
- Collation vers 15h35 dans les locaux ou à l'extérieur ;
- Activités extérieures privilégiées ;
- Devoirs possibles dedans/dehors (tables prévues) dans un coin calme ;
- Regroupement des enfants (vers 17h30) selon effectifs restants.

Mercredi (12h05-18h15)

- 12h05 : début de l'AES ;
- Repas (pique-nique / chaud selon inscription) au réfectoire ;
- Activités en ateliers tournant, activités extérieures largement favorisées, bricolages saisonniers, cuisine, jeux coopératifs, sports légers ;



- Devoirs possibles dedans/dehors (tables prévues) dans un coin calme ;
- Musique (Académie), parascolaires, clubs sportifs, grand va-et-vient géré par l'équipe ;
- Collation vers 15h30 ;
- Regroupement avant 18h15.

À noter : proximité du **projet RER** – organisation adaptée selon phasage des travaux.

9. Valeur ajoutée de l'accueil extrascolaire

Notre accueil offre aux enfants :

- Des **rencontres en dehors du cadre strictement scolaire** : ouverture sociale, nouveaux amis ;
- Un **espace pour eux** entre l'école et la famille : transition douce, récupération ;
- La possibilité d'**explorer sans pression de performance** : activités créatives, sportives, ludiques ;
- L'apprentissage de la **régulation émotionnelle** et de la vie en groupe ;
- Un **véritable lieu de vie éducatif** où l'on peut s'épanouir, s'amuser, se sociabiliser et grandir.

10. Amélioration continue

Notre Projet d'Accueil est **évolutif**. Il est :

- Réfléchi et nourri par les **équipes d'encadrement** ;
- Discuté en **réunions régulières** (équipes, responsable de projet, coordinatrice ATL, ONE, Pouvoir Organisateur...) ;
- Ajusté en fonction des **observations de terrain** et des **retours des enfants, parents et partenaires scolaires**.

Vos remarques nous aident à progresser : n'hésitez pas à nous les transmettre !

Rappels clés pour les familles

Avant le début de l'accueil :

- Prévenez la responsable de projet et les accueillant·e·s de tout changement (adresse, personne autorisée, allergie, traitement...) ;
- Nominez clairement les effets personnels (doudou, tétine, vêtements de rechange, manteau...).

À l'arrivée / au départ de l'enfant :

- Signalez-vous à l'équipe ; prenez le temps d'un bref échange ;
- Respectez les horaires de fermeture (18h15 – sauf indication spécifique).

Collations & repas :

- Fournissez une collation adaptée ; nous avons parfois des réserves mais elles sont limitées ;
- Informez la responsable de projet et les accueillant·e·s si votre enfant reste pour un repas chaud ou a des restrictions alimentaires ;
- N'oubliez pas les éventuelles tartines et les boissons

Vêtements :

- Privilégiez des vêtements confortables et adaptés aux activités extérieures (nous sortons même quand il fait moins beau !).
-

(**) Les images cartographiques ont été capturées via Google Maps à des fins informatives et non commerciales. Tous droits réservés aux fournisseurs de données : © Google, Maxar Technologies, CNES / Airbus, Landsat / Copernicus, Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO.



NOTRE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE OFFRE AUX ENFANTS L'OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER D'AUTRES ENFANTS EN DEHORS DU CADRE SCOLAIRE, FAVORISANT AINSI LES ÉCHANGES ET LA SOCIALISATION. C'EST UN VÉRITABLE ESPACE DE VIE ÉDUCATIF OÙ L'ENFANT PEUT S'ÉPANOUIR, APPRENDRE À GÉRER SES ÉMOTIONS ET DÉVELOPPER SES OBJECTIFS PERSONNELS.

NOUS LEUR PROPOSONS DES ACTIVITÉS VARIÉES, CRÉATIVES ET SPORTIVES, SANS AUCUNE EXIGENCE DE PERFORMANCE OU DE COMPÉTENCE, JUSTE POUR LE PLAISIR. CE TEMPS EST AVANT TOUT UN MOMENT POUR EUX, UNE PARENTHÈSE ENTRE L'ÉCOLE ET LA VIE FAMILIALE, OÙ ILS PEUVENT SE DÉTENDRE, S'AMUSER ET PARTAGER AVEC LES AUTRES.

